



Stratégie favorisant la vie sans tabac ni vapotage au Nouveau-Brunswick

Une province sans tabac et sans fumée pour tous

Vision :

Une province sans tabac et sans fumée.

La Stratégie favorisant la vie sans tabac au Nouveau-Brunswick valorise les bienfaits de la vie sans tabac et des environnements sans fumée sur la santé, le mieux-être et la situation socioéconomique.

Pour de plus amples détails :
NB sans fumée ni vapotage
a/s de la Fondation des maladies du cœur et de
l'AVC du Nouveau-Brunswick
Saint John (Nouveau-Brunswick) E2K 1J5

Smoke & Vape Free  sans fumée ni vapotage

506-423-2921
admin@smokeandvapefreenb.ca

Préambule

Septième édition — révisée en 2024

En tant que pilotes de la refonte de la présente stratégie et responsables de sa mise en œuvre, les membres de la coalition qui porte le nom de NB sans fumée ni vapotage ont rédigé la septième édition de la **Stratégie favorisant la vie sans tabac ni vapotage au Nouveau-Brunswick** en collaboration avec des parties prenantes et partenaires clés dont le travail contribue à une vision commune de faire du [Nouveau-Brunswick une province sans tabac et sans fumée pour tous](#). Cette stratégie mise à jour reflète la situation actuelle en matière de tabac et de vapotage au Nouveau-Brunswick et invite la participation des partenaires nouveaux et existants, des groupes communautaires et des membres du public.

Un groupe de travail sur la mise à jour de la stratégie, composé de membres de NB sans fumée ni vapotage, d'acteurs du milieu et de partenaires proches, a été formé pour examiner les nouvelles recherches, données et renseignements sur l'état de la lutte contre le tabagisme et le vapotage dans la province.

L'information utilisée dans la présente édition provient de diverses sources provinciales et fédérales dont se sont servis les membres du groupe de travail dans le cadre du renouvellement de la stratégie.

Avertissements

Les membres de NB sans fumée ni vapotage (NBSFB) reconnaissent et respectent l'usage traditionnel du tabac qui existe chez bon nombre de peuples autochtones lors de cérémonies, de rituels et de prières.

La **Stratégie favorisant la vie sans tabac ni vapotage au Nouveau-Brunswick** ne concerne que l'usage commercial non traditionnel et récréatif du tabac.

Le présent document ne représente pas la politique officielle des organismes des membres du comité de direction de NB sans fumée ni vapotage.

Définitions

Fumer ou tabagisme : Les termes « fumer » ou « tabagisme » tels qu'ils figurent dans la présente stratégie signifient (a) soit de fumer, de tenir un produit de tabac allumé ou une autre substance allumée destinée à être fumée ou d'en conserver la maîtrise de toute autre manière; (b) soit d'inhaler ou d'exhaler la vapeur d'un des dispositifs suivants, de le tenir ou d'en conserver la maîtrise de toute autre manière : (i) une cigarette électronique activée, (ii) une pipe à eau activée, (iii) tout autre dispositif activé contenant une substance destinée à être inhalée ou exhalée.¹

Vapoter ou vapotage : Les termes « vapoter » ou « vapotage » tels qu'ils figurent dans la présente stratégie se rapportent à la « cigarette électronique », qui est un vaporisateur ou dispositif quelconque d'inhalation, qu'il soit dénommé cigarette électronique ou non, muni d'une source d'alimentation et d'un élément chauffant conçu pour chauffer une substance et produire une vapeur destinée à être directement inhalée par la bouche de son utilisateur, que cette vapeur contienne ou non de la nicotine.¹

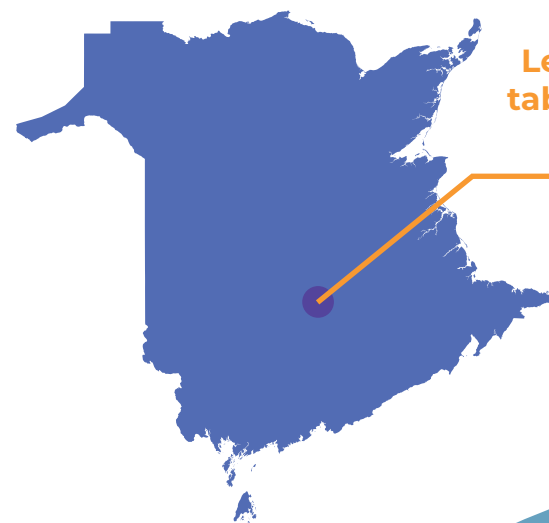
Populations prioritaires : Le terme « populations prioritaires » tel qu'il figure dans la présente stratégie, désigne les groupes de personnes chez qui le taux de tabagisme ou de vapotage est supérieur à la moyenne² (populations autochtones, jeunes hommes adultes, personnes 2ELGBTQI+ ou travailleurs de métiers spécialisés, p. ex.).

Tabac : Le terme « tabac » tel qu'il figure dans la présente ressource fait référence à l'utilisation ou à la cessation des produits du tabac commerciaux, et non pas à l'utilisation ou à la cessation du tabac traditionnel ou sacré chez certains peuples autochtones.³

Les conséquences du tabac

- Le tabagisme est la principale cause évitable de décès précoces au Canada : environ 46 000 personnes en meurent au Canada chaque année.⁴
- Le Nouveau-Brunswick a le taux de tabagisme quotidien le plus élevé du pays, soit 13 %.⁵
- Le tabac est le seul produit de consommation légal qui tue jusqu'à la moitié de ses utilisateurs lorsqu'utilisé exactement selon les recommandations du fabricant.⁶
- Le tabagisme est le seul facteur de risque commun aux quatre principales maladies non transmissibles : 1. les maladies cardiovasculaires (crises cardiaques et accidents vasculaires cérébraux, p. ex.); 2. le cancer; 3. les maladies respiratoires chroniques (bronchopneumopathie chronique obstructive, p. ex.) et 4. le diabète.⁷
- La bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO) est la deuxième cause d'hospitalisations au Nouveau-Brunswick.⁸
- La principale cause de la BPCO est la fumée de tabac. En effet, environ 80 % des décès dus à la BPCO sont causés par le tabagisme.⁹
- Le tabagisme est le premier facteur de risque du cancer du poumon, qui est la principale cause de mortalité évitable au Nouveau-Brunswick.⁸
- Au Canada, le tabagisme coûte 11,2 milliards de dollars par année aux contribuables (incluant les soins de santé, les hospitalisations, les visites aux urgences, les handicaps, les décès prématurés, l'absentéisme, les crimes, les méfaits, la recherche sur la prévention, etc.)¹⁰

*Excluant le Québec.



Le Nouveau-Brunswick a le taux de tabagisme quotidien le plus élevé du pays, soit 13 %

Le saviez-vous?

Tabac

- Les maladies, les handicaps et les décès causés par le tabagisme sont entièrement évitables!¹¹
- La nicotine est une substance très addictive qui provoque souvent une dépendance chez les jeunes qui y sont moins exposés que les adultes.¹²
- Il n'est jamais trop tard pour arrêter de fumer. Quelques jours après avoir arrêté, il devient plus facile de respirer et les sens du goût et de l'odorat s'améliorent.¹³
- La cessation du tabac réduit le risque de décès prématuré et améliore la santé et la qualité de vie.¹⁴
- Aucun niveau d'exposition à la fumée secondaire du tabac n'est sécuritaire. La fumée secondaire contient plus de 70 substances chimiques cancérigènes.¹⁶
- Au Nouveau-Brunswick, près de 13 % des élèves de la 6e à la 12e année sont exposés à la fumée de cigarette à la maison.¹⁷
- Les élèves dont un membre de la famille fume sont presque deux fois plus susceptibles que les autres de commencer à fumer.¹⁸
- La fumée tertiaire est le nom qu'on donne aux produits chimiques toxiques contenus dans la fumée qui restent piégés sur des surfaces comme les cheveux, la peau, les tissus, les tapis, les meubles et les jouets après l'extinction d'une cigarette, d'un cigare ou d'une pipe.¹⁹
- La réduction d'un point de pourcentage de la vente illégale de tabac au Nouveau-Brunswick donnerait lieu à une augmentation des recettes fiscales de l'ordre d'un million de dollars par année. Ces recettes pourraient servir à payer des services essentiels comme les soins de santé, les programmes sociaux et les routes provinciales.²⁰
- Pour certains diagnostics de cancer, les bienfaits de l'abandon du tabagisme pourraient être égaux ou même supérieurs à la valeur des traitements de pointe contre le cancer.²¹

Le saviez-vous?

Vapotage

- Le vapotage n'est pas inoffensif. Il peut accroître votre exposition à des produits chimiques dangereux et entraîner une dépendance à la nicotine.²²
- Le vapotage n'est pas destiné aux jeunes et aux non-fumeurs.²³
- En 2024, au Nouveau-Brunswick, environ 1 élève sur 4 de la 6e à la 12e année a essayé le vapotage.¹⁷
- La nicotine nuit au développement cérébral des adolescents. À des concentrations élevées, elle peut être toxique.²⁴
- Les jeunes qui vapotent ont trois fois plus de chances de devenir des fumeurs de cigarettes plus tard.²²
- Les piles défectueuses de produits de vapotage peuvent, quoique rarement, causer des incendies et des explosions.²²
- L'ingestion (intentionnelle ou accidentelle) de liquide de vapotage contenant de la nicotine doit être évitée, car elle risque de provoquer des effets indésirables graves tels que le coma, l'arrêt respiratoire et la mort cérébrale.²⁵
- Aucun produit de vapotage n'a été approuvé comme outil d'aide à la cessation par Santé Canada.²³



Le saviez-vous?

Répercussions sur l'environnement

- Les mégots de cigarettes sont le rebut le plus courant sur la planète; ils ne sont pas biodégradables et peuvent mettre des dizaines d'années à se décomposer, et restent toxiques pendant longtemps.^{26,27}
- Au Canada aussi, les mégots de cigarettes sont le déchet qu'on trouve le plus fréquemment. On estime que 15 000 tonnes de déchets liés aux cigarettes sont produites chaque année dans l'ensemble du pays.²⁷
- Les mégots de cigarettes jetés sur le sol peuvent constituer une menace sérieuse pour la faune et se retrouvent souvent dans les systèmes de distribution d'eau.²⁷
- Lors du Grand Nettoyage des rivages canadiens, en 2019, on a trouvé 22 fois plus de mégots de cigarettes que de sacs de plastique et 26 fois plus que de pailles en plastique.²⁷
- Le tabagisme contribue à la déforestation. Il faut abattre un arbre pour fabriquer 15 paquets de cigarettes, soit 300 cigarettes individuelles.²⁹
- Il faut 3,7 litres d'eau pour fabriquer une seule cigarette.²⁹
- Plus de 7 000 substances chimiques sont libérées dans l'environnement lorsqu'on fume une seule cigarette, et 70 d'entre elles sont des substances cancérigènes connues.²⁸
- Bon nombre des cigarettes électroniques les plus populaires sont des dispositifs à cartouches en plastique à usage unique, ce qui contribue à la production de déchets plastiques dans le monde entier.³⁰
- Bon nombre des cigarettes électroniques les plus populaires contiennent une pile au lithium qui présente également un risque pour l'environnement.³⁰
- Certains organismes pour l'environnement qualifient les cartouches de cigarette électronique de déchets dangereux.²⁷

Le portrait actuel du tabac et du vapotage

Le tabagisme et le vapotage représentent une charge économique importante pour les populations du Canada et du Nouveau-Brunswick, attribuable notamment aux dépenses dans le secteur de la santé, à la perte de productivité, aux coûts de la justice pénale et à d'autres dépenses directes. Le coût annuel du tabac à lui seul s'élève à environ **11,2 milliards de dollars** au Canada.⁴ Au Nouveau-Brunswick, cela se traduit par près de **156 millions de dollars en dépenses de santé directes et de 308 millions de dollars en coûts économiques totaux chaque année.**⁴

Les taux de tabagisme sont plutôt à la baisse depuis un certain nombre d'années. Or, on note actuellement une importante hausse, et le Nouveau-Brunswick est la province où la prévalence du tabagisme est la plus élevée.¹⁵ Bien que l'usage de la cigarette ait diminué chez les jeunes¹⁷, c'est un problème qui demeure inquiétant peu importe l'âge, et il s'en dégage qu'il y a un besoin permanent de sensibilisation et de systèmes de soutien à la cessation plus diversifiés et plus accessibles. En outre, si la consommation de cigarettes a diminué chez les jeunes, le vapotage demeure populaire au sein de ce groupe.¹⁵

Les tendances indiquent que de plus en plus de jeunes et de jeunes adultes vapotent fréquemment, souvent sans n'avoir jamais fumé de cigarette. L'Enquête canadienne sur le tabac et la nicotine (ECNT) de 2022 a révélé que le nombre de consommateurs de nicotine qui n'avaient jamais fumé auparavant a plus que doublé de 2013 à 2022.¹⁵ De nombreuses personnes passent au vapotage ou commencent à vapoter sans comprendre les effets potentiels de ce produit sur la santé. Or, nous savons que le vapotage n'est pas sans risque. De plus en plus d'études mettent en garde contre les effets néfastes des cigarettes électroniques et des produits du vapotage sur la santé, en particulier sur la santé respiratoire et cardiovasculaire.^{24,25}

Plus précisément, l'ECNT souligne la nécessité de mieux cibler les efforts sur les jeunes et les jeunes adultes, qui continuent à afficher les taux les plus élevés de consommation de nicotine.

La popularité de ces produits continue d'augmenter chez les jeunes adultes de 20 à 24 ans, la prévalence du vapotage dans les 30 derniers jours étant passée de 17,2 % en 2021 à 19,7 % en 2022.¹⁵ Les produits de vapotage à forte teneur en nicotine, à l'apparence élégante et discrète, ont saturé le marché et sont particulièrement attrayants pour les jeunes. Par ailleurs, les effets à long terme du vapotage sur la santé suscitent des inquiétudes²³, et c'est pourquoi il est fortement déconseillé aux jeunes et aux personnes qui ne fument pas de se mettre au vapotage.

La légalisation du cannabis au Canada et la montée en popularité des produits de vapotage contribuent aux inquiétudes liées au taux croissant de nouveaux fumeurs et à l'exposition à la fumée secondaire dans les espaces publics. Les jeunes qui vapotent sont très susceptibles de consommer des cigarettes traditionnelles plus tard dans leur vie.³² C'est pour cette raison, et aussi à cause des tactiques de marketing stratégique de l'industrie du vapotage, que les spécialistes craignent une renormalisation du tabagisme dans nos collectivités.³²

La **Loi sur les endroits sans fumée du Nouveau-Brunswick** inclut la vapeur dans sa définition du terme « fumer », stipulant également qu'il est interdit de fumer du tabac et du cannabis, de capoter et de consommer toute autre substance dans les lieux désignés comme étant des endroits sans fumée.¹ De nombreux organismes, établissements, lieux de travail et même immeubles à logements multiples (appartements et condominiums) emboîtent le pas en implantant leurs propres politiques globales d'environnement 100 % sans fumée interdisant l'usage de tabac, de cannabis et de produits de vapotage, et en font la promotion.

La **Stratégie canadienne sur le tabac** a pour objectif de réduire la consommation de tabac au Canada à moins de 5 % d'ici 2035.² La **Stratégie favorisant la vie sans tabac ni vapotage au Nouveau-Brunswick** vise le même objectif, car elle s'aligne à cette Stratégie, ainsi qu'à d'autres stratégies en place, afin d'augmenter sa force de frappe grâce à des partenariats collaboratifs.

Modifications législatives notables

2025

- » Le Nouveau-Brunswick a annoncé qu'il participera au cadre fédéral de droits d'accise sur les produits de vapotage, qui entrera en vigueur le 1er (Janvier 2025)

2024

- » Notre gouvernement provincial élargit effectivement les exigences en matière de licence à tous les détaillants qui vendent des produits de vapotage, renforce les pouvoirs d'application et interdit la vente de tout produit de tabac ou de vapotage à saveur ajoutée, qu'il soit ou non destiné à être utilisé dans un dispositif de vapotage, chez les marchands de tabac et dans les boutiques de vapotage. (Septembre 2024)
- » Le Canada exige que les thérapies de remplacement de la nicotine, nouvelles et émergentes, telles que les sachets de nicotine, soient vendues uniquement en pharmacie, limite les saveurs ajoutées autorisées à la menthe ou au menthol et interdit la publicité ou la promotion, y compris l'étiquetage et l'emballage, qui pourraient être attrayants pour les jeunes. (Août 2024)

2022

- » Le Canada introduit une taxe sur les produits de vapotage. (Octobre 2022)
- » Au Nouveau-Brunswick, il est interdit d'exploiter une boutique de vapotage sans licence. (Avril 2022)

2021

- » Le Nouveau-Brunswick interdit la vente de produits de vapotage à saveur ajoutée, à l'exception de l'arôme de tabac. (Septembre 2021)
- » Le Canada introduit un règlement sur la concentration de nicotine dans les produits de vapotage qui fixe une concentration maximale de nicotine de 20 mg/ml pour les produits de vapotage vendus au Canada. (Juillet 2021)

2018

- » Le Canada légalise le cannabis. (Octobre 2018)
- » Le Canada approuve l'utilisation d'emballages neutres pour les produits du tabac dans le cadre de sa Loi sur le tabac et les produits de vapotage. (Mai 2018)
- » Le Canada légalise et réglemente officiellement le vapotage avec sa Loi sur le tabac et les produits de vapotage. (Mai 2018)

2016

- » Le Nouveau-Brunswick interdit la vente de produits du tabac aromatisés, y compris les produits mentholés. (Janvier 2016)
- » La définition de « fumer » de la Loi sur les lieux endroits sans fumée du Nouveau-Brunswick est élargie pour inclure tout type de substance fumée ou vaporisée (y compris le cannabis). (Novembre 2016)
- » Les terrains des régions régionales de la santé sont ajoutés à la liste des endroits désignés sans fumée. (Novembre 2016)

2015

- » De nombreux espaces publics extérieurs sont ajoutés à la liste des environnements désignés sans fumée de la Loi sur les endroits sans fumée du Nouveau-Brunswick. (Juillet 2015)
- » Le Nouveau-Brunswick interdit la vente des cigarettes électroniques et des liquides à vapoter aux personnes de moins de 19 ans. (Juillet 2015)
- » Il est interdit d'afficher de la publicité à l'extérieur des marchands de tabac et des boutiques de vapotage, et le matériel promotionnel à l'intérieur ne doit pas être visible de l'extérieur. (Juillet 2015)
- » Les restrictions sur le matériel promotionnel qui s'appliquaient auparavant au tabac dans d'autres magasins de détail s'appliquent désormais également aux produits de vapotage et aux articles pour fumeurs. (Juillet 2015)

Groupes prioritaires

Au Nouveau-Brunswick, certains groupes de la population présentent des taux de tabagisme plus élevés que la population générale. Ces groupes prioritaires peuvent inclure, sans s'y limiter, les personnes autochtones, les personnes 2ELGBTQI+², les jeunes hommes adultes, en particulier ceux dans les corps de métiers spécialisés, les jeunes et les populations à faible revenu. Pour que les initiatives de réduction du tabagisme soient efficaces, il est essentiel de s'engager en faveur de l'équité en matière de santé, tout en tenant compte des défis particuliers auxquels ces groupes font face.³³

Peuples autochtones :

La prévalence du tabagisme chez les peuples autochtones est approximativement deux à cinq fois plus élevée que chez les Canadiens non autochtones.² Au Nouveau-Brunswick, le taux de tabagisme quotidien chez les jeunes autochtones (de la 6e à la 12e année) est 2,5 fois plus élevé que la moyenne de la province.¹⁷ Plusieurs facteurs historiques et actuels contribuent à ces taux élevés, notamment les tactiques de marketing ciblées de l'industrie du tabac, le colonialisme et les disparités socioéconomiques.^{34, 35}

Les fabricants de tabac ont de tout temps exploité les peuples autochtones et leur culture, ce qui a forgé un lien entre le tabagisme et l'identité culturelle.³⁴ Le ciblage agressif des groupes autochtones par l'industrie nuit à l'autodétermination des Autochtones et ne protège pas la santé et le bien-être de ce groupe privé d'équité.³⁴

En outre, le legs de la colonisation, des pensionnats et de la discrimination systémique a entraîné des traumatismes intergénérationnels et des désavantages socioéconomiques. Ces facteurs ont un impact négatif sur la santé et rendent cette population plus vulnérable au tabagisme et au vapotage.^{34, 37}



En outre, l'absence de programmes d'aide à la cessation du tabac culturellement adaptés ne fait qu'aggraver le problème, car les approches standard risquent de ne pas correspondre aux valeurs et aux expériences des Autochtones.

Pour remédier à ces disparités, il faut adopter une approche globale de prévention et de cessation du tabac dirigée par les Autochtones, qui tient compte des traumatismes et qui se fonde sur une approche adaptée à la culture dans laquelle les déterminants sociaux de la santé des Autochtones³³ et les cadres de bien-être mental autochtones sont respectés. Ces cadres comprennent le cadre de bien-être autochtone (2020)³⁸, le cadre Honorer nos forces (2014)³⁹ et le Cadre du continuum du bien-être mental des Premières Nations (2015).⁴⁰ Par ailleurs, les efforts de soutien visant à aider les peuples autochtones à renouer avec la connaissance et l'utilisation du tabac traditionnel peuvent contribuer à prévenir l'utilisation abusive des produits du tabac commercialisés.³⁷ Les efforts ne doivent pas tenter de résoudre tous les problèmes en même temps; il faut accorder la priorité aux besoins particuliers de chaque groupe.^{35, 36}

Groupes prioritaires

Personnes 2ELGBTQI+ :

Les taux de tabagisme et de vapotage sont sensiblement plus élevés dans la communauté 2ELGBTQI+, tous âges confondus, par rapport aux personnes hétérosexuelles. Dans certains groupes, les taux sont doublés ou triplés par rapport aux personnes qui ne font pas partie de la communauté 2ELGBTQI+.¹⁵

De surcroît, le groupe 2ELGBTQI+ est un autre exemple de population privée d'équité qui est ciblée par l'industrie du tabac. En effet, les fabricants de tabac ont eu recours à des campagnes de marketing agressives et ciblées pour promouvoir le tabagisme au sein de la communauté 2ELGBTQI+, notamment au moyen d'approches comme la commande d'événements de la Fierté, la distribution de coupons et l'utilisation de publicités qui présentent le tabagisme comme un moyen d'acceptation sociale et de gestion du stress.^{41, 42, 43}

Historiquement, les personnes 2ELGBTQI+ ont été mal servies par les initiatives de santé publique à cause des préjugés sociaux et de la discrimination, ce qui a entraîné des disparités persistantes en matière de santé. Il en résulte un double problème : des taux élevés de tabagisme et de vapotage, ainsi qu'un manque de programmes de sevrage ciblés ou de ressources répondant aux besoins et aux expériences spécifiques des personnes 2ELGBTQI+.⁴¹ Pour remédier à ces inégalités, il convient d'adopter une approche multidimensionnelle comprenant des services de santé inclusifs et sûrs, des approches différenciées pour chaque segment du groupe 2ELGBTQI+ et la prise en compte des déterminants sociaux de la santé.^{41, 43}



Hommes dans les corps de métier :

Les travailleurs de métiers spécialisés, en particulier les hommes, ont des taux de tabagisme disproportionnés et ont plus de difficulté à arrêter de fumer que les membres d'autres professions.^{12, 44} On estime qu'environ un homme de métier spécialisé sur trois (construction, mines, pétrole, transport, etc.) consomme des produits du tabac.^{12, 45} En outre, l'exposition à la fumée secondaire est plus élevée sur les lieux de travail de ces travailleurs, allant parfois jusqu'à 35 % d'exposition.^{46, 47} Cela contribue à accroître les risques de santé à l'échelle de la population, comme la BPCO et le cancer du poumon.^{46, 47} Ces taux élevés peuvent s'expliquer par la nature très stressante de ces métiers, ainsi que par les campagnes de marketing ciblées menées par les fabricants de tabac, qui ont contribué à ancrer le tabagisme dans la culture de ces lieux de travail.^{48, 49} Pour lutter contre le tabagisme dans ce groupe, il faut adopter une approche sur mesure qui tient compte des difficultés propres à ces métiers, comme la gestion du stress, le soutien par les pairs et l'accès à des ressources compatibles avec des horaires de travail irréguliers.^{44, 48}

Groupes prioritaires

Jeunes :

Comme mentionné précédemment, bien que le taux tabagisme ait diminué chez les jeunes du Nouveau-Brunswick, les taux de vapotage demeurent élevés. En 2024, le Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick a indiqué que 1 jeune sur 4 de la 6e à la 12e année avait essayé le vapotage, et que 14 % d'entre eux vapotaient quotidiennement ou occasionnellement, ce qui représente plus du double du taux de tabagisme.¹⁷

Bien que les fabricants de produits de vapotage affirment que leurs produits sont des outils de désaccoutumance, ils ont agressivement ciblé les jeunes dans leur marketing. Les médias sociaux, les messages adaptés, les saveurs attrayantes et l'apparence élégante des emballages sont autant de tactiques qui ont été utilisées pour cibler et accrocher les jeunes.^{50, 51}

Les recherches continuent de démontrer les effets négatifs du vapotage sur la santé dans toutes les tranches d'âge. Or, chez les jeunes, il y a des risques particuliers. La nicotine peut avoir une incidence sur la croissance du cerveau et freiner son développement. De nouvelles données indiquent également un lien entre le vapotage et les problèmes de santé mentale chez les jeunes.^{50, 51, 52}

Il est à noter que si les taux de vapotage chez les jeunes sont élevés, le nombre de tentatives de cessation l'est également. En 2022, 60 % des personnes âgées de 15 à 19 ans qui vapotent quotidiennement ont déclaré avoir fait au moins une tentative de cessation dans les 12 derniers mois.¹⁵ Ces faits soulignent à la fois la nécessité et la quête d'un meilleur soutien d'aide à la cessation. Pour protéger la santé des jeunes et soutenir toutes les tentatives de cessation, il est important de définir les meilleures pratiques en matière de lutte contre le vapotage, de faire davantage de sensibilisation et de mettre au point des ressources créatives qui trouvent un écho auprès des jeunes.⁵² De plus, la présente Stratégie soutient la création de nouvelles politiques qui vont au-delà des actions individuelles en protégeant la santé et le bien-être des populations de jeunes.

Personnes à faible statut socioéconomique :

La prévalence du tabagisme chez les personnes ayant un statut socioéconomique précaire est beaucoup plus forte que chez les personnes ayant un statut socioéconomique plus élevé.⁵³ Au Canada, plus d'une personne sur cinq dans le quintile de revenu inférieur fume, alors que ce chiffre tombe à un peu plus d'une personne sur dix dans le groupe des revenus les plus élevés.⁵³ Des disparités semblables sont observées en fonction du niveau d'éducation et de la situation professionnelle; les taux de tabagisme, de vapotage et de consommation de tabac étant plus élevés chez les personnes n'ayant pas de diplôme universitaire et chez les personnes sans emploi.^{15, 54} Le stress, l'accès limité aux soins de santé et le marketing ciblé de l'industrie du tabac peuvent exacerber ces tendances.

De surcroît, le taux de faible niveau socioéconomique est disproportionné dans les communautés autochtones, chez les personnes 2ELGBTQI+ et dans certains corps de métiers, d'où l'importance accrue de traiter le problème dans ces secteurs en priorité.^{53, 55} Les fabricants de tabac ont toujours exploité les vulnérabilités économiques, vantant les mérites du tabagisme en tant que moyen bon marché de soulager le stress, ou en vendant le tabac à des prix inférieurs dans certaines communautés, ce qui n'améliore en rien les difficultés financières.⁵⁶ Le manque de ressources accessibles rend la cessation difficile, ce qui accentue encore les inégalités en matière de santé.⁵⁷ Pour combler cette lacune, il faut adopter une approche intersectorielle qui s'attaque aux causes profondes du tabagisme et du vapotage et tient compte des obstacles socioéconomiques à l'accès à des services abordables.^{53, 57}

Influences sociales sur le tabagisme et le vapotage

Divers facteurs influencent la manière dont les gens perçoivent le tabagisme ainsi que la manière dont ils commencent à fumer, continuent de fumer et cessent de fumer, notamment la famille, les amis, les pairs, les modèles, les médias, la culture, les normes, les politiques et les conditions environnementales. Selon le contexte et la population, ces facteurs peuvent avoir des effets positifs ou négatifs sur le tabagisme.

- Facteurs augmentant le risque de commencer ou de recommencer à fumer^{58, 59}
 - Pression des pairs
 - Exposition à la publicité et à la promotion du tabac et des produits de vapotage
 - Stress
 - Discrimination, marginalisation, traumatisme intergénérationnel, difficultés financières et séparation familiale.
 - Expériences négatives pendant l'enfance et l'adolescence (agression, maladie mentale à la maison, abus de substances psychoactives à la maison, etc.).
 - Disponibilité et accessibilité des produits du tabac et du vapotage
 - Pour les populations autochtones, on inclut également les conséquences du colonialisme (National Native Addictions Partnership Foundation, 2011).
- Facteurs pouvant réduire le risque de tabagisme ou encourager la cessation⁶⁰
 - Soutien social
 - Éducation
 - Sensibilisation
 - Auto-efficacité
 - Contrôle comportemental
 - Pour les populations autochtones, on inclut aussi le lien avec la culture et la langue autochtones (Thunderbird Partnership Foundation, 2020)
 - Politiques de prévention du tabagisme



Travaillons ensemble

La présente Stratégie s'adresse à tous les Néo-Brunswickois et à toutes les Néo-Brunswickoises. Ensemble, nous pouvons collaborer à la réalisation d'une vision commune : une province sans tabac et sans fumée pour toutes les personnes qui vivent au Nouveau-Brunswick. Cette collaboration contribue au mieux-être dans la communauté, en milieu de travail, à école et à la maison ainsi que pour tout un chacun. La mise en commun de nos ressources, de nos expertises, de nos connaissances et de nos expériences nous permettra de mettre en œuvre des changements positifs.

Commencez par examiner les objectifs de la **Stratégie favorisant la vie sans tabac ni vapotage au Nouveau-Brunswick** et réfléchissez aux domaines où vous et votre organisme pourriez changer la donne.

- Explorez des ressources fiables pour faciliter votre planification provinciale ou locale. Par exemple :
 - Diverses enquêtes canadiennes sur le tabagisme, l'usage du tabac et le vapotage publiées par Statistique Canada (données provinciales et comparateurs nationaux pour planifier des actions à l'échelle provinciale);
 - Profils communautaires publiés par le Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick (information sur le tabagisme et l'usage du tabac pour planifier des actions locales).
- Communiquez avec **NB sans fumée ni vapotage** pour obtenir de l'aide afin de trouver des moyens de lutter contre le tabagisme et de vivre sans fumée au travail, à la maison et dans votre collectivité, ou encore pour aligner vos efforts à ceux déjà en cours.
- Laissez-vous inspirer par les histoires à succès que publie souvent NBSFV.
- Inscrivez-vous à la liste d'abonnées et abonnés de NBSFV et visitez la page Facebook de NBSFV pour vous tenir au courant des dernières nouvelles, ressources et possibilités d'apprentissage.

Envisagez de vous joindre à notre coalition grâce à nos nombreuses activités et groupes de travail. Toutes les actions, grandes ou petites, contribuent à créer une province sans tabac et sans fumée pour tout le Nouveau-Brunswick!

Inscrivez-vous à la liste d'abonnées et abonnés de NBSFV et visitez la page Facebook de NBSFV pour vous tenir au courant des dernières nouvelles, ressources et possibilités d'apprentissage
[@Smoke & Vape Free NB / sans fumée ni vapotage](https://www.facebook.com/SmokeandVapeFreeNB)



Stratégie pour une vie sans tabac ni vapotage au Nouveau-Brunswick

Une province sans tabac et sans fumée pour tous 2024-2028



OBJECTIF 1 Augmenter le nombre de ceux et celles qui mènent des actions concrètes pour favoriser la vie sans tabac et sans fumée

- A Enrichir les compétences et les connaissances des intervenants.
- B Stimuler et diffuser la recherche qui favorisera l'atteinte des objectifs de la stratégie.
- C Multiplier les partenariats collaboratifs qui visent à mener des initiatives favorisant la vie sans tabac et sans fumée auprès des populations dont le taux de tabagisme est élevé.
- D Encourager la mise sur pied de politiques, de pratiques et d'activités qui favorisent la vie sans tabac et sans fumée par les milieux de travail, les organismes et les communautés.
- E Favoriser la compréhension de l'impact négatif du tabac de contrebande sur les efforts de prévention et d'abandon du tabagisme, ainsi que ses effets néfastes sur le mieux-être des communautés.



OBJECTIF 2 Accroître le nombre de Néobrunswickois qui ne font pas usage du tabac et des produits de vapotage

- A Augmenter les initiatives favorisant la vie sans tabac et sans fumée dans les écoles et établissements d'enseignement grâce à des partenariats communautaires.
- B Favoriser la compréhension des effets néfastes du tabac et des produits de vapotage sur la santé, le mieux-être et la faculté d'apprentissage des adolescents et des jeunes adultes.
- C Réduire l'accès des adolescents et jeunes adultes aux produits de tabac et produits de vapotage en appuyant et en mettant en œuvre des politiques, des règlements, des mesures législatives ou des activités.
- D Dénoncer les pratiques de l'industrie du tabac qui encouragent l'usage du tabac et des produits de vapotage.
- E Favoriser l'accessibilité à de l'information, des ressources et du soutien pour les communautés vulnérables au tabagisme et à l'usage des produits de vapotage.
- F Réduire le nombre de Néobrunswickois qui commencent à faire l'usage du tabac ou des produits de vapotage en promouvant les environnements favorables au mieux-être.



OBJECTIF 3 Accroître le nombre d'usagers qui cesseront de faire usage du tabac et qui persévéreront

- A Accroître la portée d'un réseau d'engorgement coordonné qui offre du soutien et des services en matière d'abandon du tabagisme.
- B Améliorer l'accès équitable aux médicaments antitabagiques et aux soutiens pour les populations avec un taux de tabagisme élevé.
- C Aider à faire mieux comprendre les effets des influences sociales sur l'abandon du tabagisme, que ce soit à la maison, à l'école, dans la communauté ou au travail.
- D Encourager les Néobrunswickois à créer des environnements favorables au mieux-être qui prônent une vie sans tabac et sans fumée.



OBJECTIF 4 Augmenter le nombre d'endroits 100% sans fumée

- A Favoriser le respect des politiques sans fumée par la sensibilisation et l'éducation sur les effets néfastes de la fumée secondaire et tertiaire.
- B Encourager et soutenir l'adoption de politiques 100% sans fumée dans les logements locatifs et les habitations à unités multiples.
- C Encourager et soutenir l'adoption de politiques 100% sans fumée sur les campus des institutions d'enseignement postsecondaire.
- D Encourager et soutenir l'adoption de politiques 100% sans fumée qui visent les espaces extérieurs que la Loi sur les endroits sans fumée ne couvre pas.



OBJECTIF 5 Faire avancer la Stratégie favorisant la vie sans tabac ni vapotage au Nouveau-Brunswick en l'alignant à d'autres stratégies et réseaux

- A Favorise l'échange de ressources et de connaissances entre les intervenants nationaux et provinciaux dans le but d'harmoniser nos efforts avec la Stratégie canadienne sur le tabac.
- B Encourager les actions qui favorisent une culture du mieux-être grâce à une vie sans tabac et des environnements sans fumée.
- C Aider les partenaires et intervenants à intégrer des initiatives sans tabac et sans fumée dans leurs champs d'exercices.

Conformément à la Loi sur les endroits sans fumée du Nouveau-Brunswick, « fumer » s'entend du fait « a) soit de fumer, de tenir un produit de tabac allumé ou une autre substance allumée destinée à être fumée ou d'en conserver la maîtrise de toute autre manière; b) soit d'inhaler ou d'exhaler la vapeur d'un des dispositifs suivants, de le tenir ou d'en conserver la maîtrise de toute autre manière (i) une cigarette électronique activée, (ii) une pipe à eau activée, (iii) tout autre dispositif activé contenant une substance destinée à être inhalée ou exhalée. »

Mesurer notre impact

Les progrès réalisés dans l'avancement de la **Stratégie favorisant la vie sans tabac ni vapotage au Nouveau-Brunswick** seront présentés dans un rapport d'étape annuel préparé par NBSFV avec la contribution de ses parties prenantes et de ses partenaires provinciaux. L'information tirée des sources citées ci-dessous alimentera le rapport sur les mesures prises dans l'ensemble de la province pour faire progresser les buts et les objectifs de la présente Stratégie. L'information tirée des sources citées ci-dessous alimentera le rapport sur les mesures prises dans l'ensemble de la province pour faire progresser les buts et les objectifs de la présente Stratégie. Les rapports d'étape peuvent être consultés sur le site Internet de NBSFV.

Sources

L'information susceptible d'aider à suivre les progrès vers la réalisation de la vision de faire du Nouveau-Brunswick une province sans tabac et sans fumée pour tous comprend :

Enquête canadienne sur la consommation de substances (ECCS)

L'Enquête canadienne sur la consommation de substances (ECCS) (anciennement l'Enquête canadienne sur l'alcool et les drogues) est menée tous les deux ans par Santé Canada (SC). Elle a pour but de recueillir des données auprès de personnes vivant au Canada afin de déterminer la prévalence de la consommation d'alcool et de drogues et les tendances dans ce domaine. Les données de l'ECCS servent à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation de stratégies, de politiques et de programmes axés sur la consommation d'alcool et de drogues au Canada.

Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC)

L'ESCC recueille de l'information auprès de répondants âgés de 12 ans et plus. L'échantillon annuel est de 65 000 personnes et les questions sur le tabagisme s'inscrivent dans un vaste éventail de comportements liés à la santé.

Enquête canadienne sur le tabac, l'alcool et les drogues (ECTAD)

Enquête auprès de la population générale sur la consommation de tabac, d'alcool et de drogues chez les Canadiens âgés de 15 ans et plus. Jusqu'en 2017, Statistique Canada menait l'Enquête canadienne sur le tabac, l'alcool et les drogues (ECTAD). Il a été déterminé par Santé Canada que cette enquête allait dorénavant être séparée en deux enquêtes, soit une première enquête sur le tabac et la nicotine, et une deuxième sur l'alcool et les drogues. Ces enquêtes allaient par la suite être menées une année sur deux, en commençant avec l'Enquête canadienne sur l'alcool et les drogues (ECAD) en 2019.

<https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/enquete-canadienne-alcool-drogues.html>

Enquête canadienne sur le tabac, l'alcool et les drogues chez les élèves (ECTADÉ)

Enquête sur la consommation de tabac, d'alcool et de drogues chez les élèves canadiens de la 7e à la 12e année.

www.canada.ca/fr/sante-canada/services/enquete-canadienne-tabac-alcool-et-drogues-eleves.html

Sondage sur le mieux-être et le milieu d'apprentissage des élèves

Sondage auprès des élèves de la 6e à la 12e année, des élèves de la 4e et la 5e année et des parents de la maternelle à la 5e année. Le sondage est réalisé par le Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick. On peut trouver de l'information à son sujet ainsi que des données ici : [Sondage sur le mieux-être et le milieu d'apprentissage des élèves | Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick](#).

Tableaux de données du Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick sur les comportements liés à la santé.

Ce tableau de données fournit de l'information sur les comportements liés à la santé, y compris les taux de tabagisme et de vapotage chez les jeunes (moins de 18 ans), les adultes (18 ans et plus) et aînés (65 ans et plus). <https://csnb.ca/tableau/comportements-lies-la-sante?cuts=NB&gid=5089&sid=9130&tid=9130>

Coup d'œil sur ma communauté

L'objectif de ces profils est de donner aux gens les moyens d'obtenir de l'information sur leurs communautés afin de stimuler leur intérêt à bâtir des communautés en meilleure santé.

L'information contenue dans chaque profil (qui comprend l'usage du tabac) donne une vue d'ensemble des personnes qui vivent, apprennent, travaillent et participent à la vie communautaire dans ce domaine.

<https://csnb.ca/profils-communautaires>

Références

1. Gouvernement du Nouveau-Brunswick. « Loi sur les endroits sans fumée », Lois.gnb.ca, 2011. Sur Internet : <https://lois.gnb.ca/fr/document/lc/2011,%20c.222>
2. Santé Canada. « Stratégie canadienne sur le tabac. ». Canada.ca, 2018. Sur Internet : <https://www.canada.ca/content/dam/hc-sc/documents/services/publications/healthy-living/canada-tobacco-strategy/overview-canada-tobacco-strategy-fra.pdf>
3. Partenariat canadien contre le cancer. « Pratiques exemplaires en matière d'abandon du tabagisme chez les Premières Nations, les Inuits et les Métis : résultats de l'analyse des programmes canadiens (v5.0) », 2019. Sur Internet : https://s22457.pcdn.co/wp-content/uploads/2019/05/Smoking-Cessation-Program-Scan_Indigenous_2019_FR.pdf
4. Gouvernement du Canada. « Le tabac et les décès précoces », 2023. Sur Internet : <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/preoccupations-liees-sante/tabagisme/legislation/etiquetage-produits-tabac/tabagisme-mortalite.html>
5. Statistique Canada. « Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes », 2023. Sur Internet : https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=3226
6. Organisation panaméricaine de la santé et Organisation mondiale de la santé. « Tobacco Control ». Sur Internet : <https://www.paho.org/en/topics/tobacco-control>
7. Eriksen, Michael, Judith Mackay et Hana Ross. *The Tobacco Atlas, Fourth Edition*, p. 19.
8. Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick. « Observations tirées de notre Portrait de la santé de la population 2021 », 2022. Sur Internet : <https://csnb.ca/nouvelles/observations-tirees-de-notre-portrait-de-la-sante-de-la-population-2021>
9. Santé Canada. « Le tabac et les maladies pulmonaires obstructives chroniques ». Sur Internet : <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/preoccupations-liees-sante/tabagisme/legislation/etiquetage-produits-tabac/tabagisme-maladie-pulmonaire-obstructive-chronique.html>
10. CSUCH. « Coûts et méfaits de l'usage de substances au Canada », 2024. Sur Internet : <https://cemusc.ca/documents/reports/francais/Canadian-Substance-Use-Costs-and-Harms-Report-2023-fr.pdf>
11. Samet, J. M. « Tobacco smoking: the leading cause of preventable disease worldwide », *Thoracic surgery clinics*, 2013, 23(2), 103–112. Sur Internet : <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/23566962/>
12. Gouvernement du Canada. « Parler de vapotage avec votre adolescent : Une fiche de conseils pour les parents », 2022. Sur Internet : <https://www.canada.ca/fr/services/sante/publications/vie-saine/parler-vapotage-adolescent-fiche-conseils-parents.html>
13. Gouvernement du Nouveau-Brunswick. NB sans tabac. Sur Internet : <https://www.tobaccofreenb-nbsanstabac.ca/fr>
14. Gouvernement du Canada. « Le tabac et les décès précoces », 2023. Sur Internet : <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/preoccupations-liees-sante/tabagisme/legislation/etiquetage-produits-tabac/tabagisme-mortalite.html>
15. Gouvernement du Canada. « Enquête canadienne sur le tabac et la nicotine (ECTN) : sommaire des résultats pour 2022 », 2022. Sur Internet : <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/enquete-canadienne-tabac-nicotine/sommaire-2022.html>
16. Gouvernement du Canada. « Effets du tabagisme et de la fumée secondaire ». Sur Internet : <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/tabagisme-et-tabac/effets-tabagisme-fumee-secondaire-sante.html>
17. CSNB. « Sondage sur le mieux-être et le milieu d'apprentissage des élèves : 6^e à la 12^e année », 2023-2024. Sur Internet : <https://csnb.ca/tableau/6-12-annee-consommation-de-substances?cuts=NB&trends=1>
18. Scalici, F. et P.J. Schulz. « Parents' and peers' normative influence on adolescents' smoking: results from a Swiss-Italian sample of middle schools students », *Subst Abuse Treat Prev Policy*, **12**, 5 (2017). Sur Internet : <https://doi.org/10.1186/s13011-017-0089-2>
19. American Thoracic Society. 2020. Sur Internet : <https://www.thoracic.org/patients/patient-resources/resources/second-hand-smoke.pdf>
20. Gouvernement du Nouveau-Brunswick. « Tabac de contrebande », 2019. Sur Internet : <https://smokeandvapefreenb.ca/wp-content/uploads/2019/09/Illegal-Tobacco-CEU-Educational-Pamphlet.pdf>

21. PCCC. « Principales données probantes issues de la littérature grise et de la documentation évaluée par les pairs concernant l'abandon du tabagisme chez les patients atteints de cancer », 2017. Sur Internet : <https://www.partnershipagainstcancer.ca/fr/topics/evidence-smoking-cessation-cancer-patients/>
22. Santé Canada. « Parler de vapotage avec votre adolescent : une fiche de conseils pour les parents. » Sur Internet : <https://www.partnershipagainstcancer.ca/fr/topics/evidence-smoking-cessation-cancer-patients/>
23. Gouvernement du Canada. « Les risques du vapotage ». Sur Internet : <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/tabagisme-et-tabac/vapotage/risques.html>
24. Cœur + AVC Canada. « La cigarette électronique au Canada ». Sur Internet : <https://www.coeuretavc.ca/-/media/pdf-files/position-statements/e-cigarettepolicy-statement-fr.pdf?rev=-1>
25. Centre de toxicomanie et de santé mentale. INTREPID Lab. « Usage de la cigarette électronique », 2024. Sur Internet : https://intrepidlab.ca/en/Documents/VECTOR_Guidance_and_Recommendations_FR.pdf
26. Truth Initiative. « 5 ways cigarette litter impacts the environment », 2017. Sur Internet : <https://truthinitiative.org/research-resources/harmful-effects-tobacco/5-ways-cigarette-litter-impacts-environment>
27. Physicians for a Smoke-Free Canada. « Plastic waste from tobacco and vaping products », 2022. Sur Internet : <https://smoke-free.ca/SUAP/2020/Single-Use-Plastics-and-Tobacco-Waste.pdf>
28. OMS. « Le tabac et l'environnement », Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac, 2022. Sur Internet : <https://fctc.who.int/fr/newsroom/spotlight/environment/for-every-15-boxes-of-cigarettes-a-tree-is-chopped-down>
29. OMS. « Le tabac et l'environnement », Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac, 2022. Sur Internet : <https://fctc.who.int/fr/newsroom/spotlight/environment/for-every-15-boxes-of-cigarettes-a-tree-is-chopped-down>
30. Pourchez, Jérémie, Clément Mercier et Valérie Forest. *From smoking to vaping: a new environmental threat?*, 2022. doi : [https://doi.org/10.1016/S2213-2600\(22\)00187-4](https://doi.org/10.1016/S2213-2600(22)00187-4) : <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC10542855/>
31. Hammond, David, et coll. *Prevalence of Vaping and Smoking among Adolescents in Canada, England, and the United States: Repeat National Cross Sectional Surveys*, The BMJ, 2019. Sur Internet : www.bmj.com/content/365/bmj.l2219.
32. Statistique Canada. Michelle Rotermann et Heather Gilmour. « Corrélats du vapotage parmi les adolescents au Canada », Rapports sur la santé, 2022. Sur Internet : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/82-003-x/2022007/article/00003-fra.htm>
33. Reading, C.L. et F. Wein. *Inégalités en matière de santé et déterminants sociaux de la santé des peuples autochtones*, Centre de collaboration nationale de la santé autochtone, 2013. Sur Internet : <https://www.ccnsc-nccah.ca/docs/determinants/RPT-HealthInequalities-Reading-Wien-FR.pdf>
34. Waa, A, R. Maddox et Nez Henderson. *Big tobacco using Trojan horse tactics to exploit Indigenous peoples*, Tobacco Control 2020;29:e132-e133. Sur Internet : <https://tobaccocontrol.bmj.com/content/29/e1/e132>
35. In a Good Way: Indigenous Commercial Tobacco Control Practices. Sur Internet : https://docs.google.com/viewerng/viewer?url=http://keepitsacred.itcni.org/wp-content/uploads/2015/02/InAGoodWay_finalWeb-1.pdf&hl=en
36. Truth Initiative. A blueprint for tobacco control in indigenous communities, 2018. Sur Internet : <https://truthinitiative.org/research-resources/targeted-communities/blueprint-tobacco-control-indigenous-communities>
37. Alberta Health Services. « Indigenous People in Canada and Tobacco », 2022. Sur Internet : <https://www.albertahealthservices.ca/assets/info/trp/if-trp-tobacco-information-series-indigenous-people-in-canada-and-tobacco.pdf>
38. Thunderbird Partnership Foundation. *Indigenous Wellness Framework Reference Guide*. National Native Addictions Partnership Foundation, 2020. Sur Internet : <https://thunderbirdpf.org/about-the-iwff/>
39. National Native Addictions Partnership Foundation. *Honouring Our Strengths: A Renewed Framework to Address Substances Use Issues among First Nations People in Canada*, 2011. Sur Internet : <https://thunderbirdpf.org/hos/>
40. Assembly of First Nations. Thunderbird Partnership Foundation and Indigenous Services Canada. *First Nations Mental Wellness Continuum Framework*, 2015. Sur Internet : <https://thunderbirdpf.org/fnmwc/>

41. Baskerville, Bruce N. et coll. *A qualitative study of tobacco interventions for LGBTQ+ youth and young adults: overarching themes and key learnings*, BMC Public Health, 18 janvier 2018, 18(1):155. doi: 10.1186/s12889-018-5050-4. PMID: 29347920; PMCID: PMC5774159. <https://pmc.ncbi.nlm.nih.gov/articles/PMC5774159/>
42. Acosta-Deprez, Veronica et coll. *Tobacco Control as an LGBTQ+ Issue: Knowledge, Attitudes, and Recommendations from LGBTQ+ Community Leaders*, Int J Environ Res Public Health, 22 mai 2021, 18(11):5546. doi: 10.3390/ijerph18115546. PMID: 34067341; PMCID: PMC8196887.
43. Higgins, Robert et coll. *Programs and interventions promoting health equity in LGBTQ2+ populations in Canada through action on social determinants of health*. Health Promot Chronic Dis Prev Can, décembre 2021, 41(12):431-435. doi: 10.24095/hpcdp.41.12.04. PMID: 34910899; PMCID: PMC8796967.
44. Strickland, JR et coll. *Development of targeted messages to promote smoking cessation among construction trade workers*, Health Educ Res, Février 2015, 30(1):107-20. doi: 10.1093/her/cyu050. Epub 2014 Sep 16. PMID: 25231165; PMCID: PMC4296889. <https://pmc.ncbi.nlm.nih.gov/articles/PMC4296889/>
45. Syamlal, Girija, B. King et Jacek M. Mazurek. *Tobacco product use among workers in the construction industry, United States, 2014-2016*, Am J Ind Med, novembre 2018, 61(11):939-951. doi: 10.1002/ajim.22907. Epub 2018 Sep 19. PMID: 30229974; PMCID: PMC6350769.
46. Sritharan, Jeavana et coll. *Risk of chronic obstructive pulmonary disease in a large cohort of Ontario, Canada workers*, Sci Rep 14, 8756 (2024). doi: <https://doi.org/10.1038/s41598-024-59429-1>
47. Rydz, Ella, VH Arrandale et CE Peters. *Population-level estimates of workplace exposure to secondhand smoke in Canada*, Can J Public Health, février 2020, 111(1):125-133. doi: 10.17269/s41997-019-00252-x. Epub 2019 Sep 5. PMID: 31489599; PMCID: PMC7046863.
48. Chin, Dal Lae et coll. *Cigarette smoking in building trades workers: the impact of work environment*, Am J Ind Med, mai 2012, 55(5):429-39. doi: 10.1002/ajim.22031. Epub 2012 Mar 5. PMID: 22392815; PMCID: PMC4524503. Sur Internet : <https://pmc.ncbi.nlm.nih.gov/articles/PMC4524503/>
49. American Lung Association. « Tobacco Industry Marketing ». Sur Internet : <https://www.lung.org/policy-advocacy/tobacco/tobacco-industry-marketing#:~:text=Ads%20for%20smokeless%20tobacco%20frequently,likely%20to%20reach%20rural%20audiences.>
50. Cœur + AVC. « Vapotage : ce qu'il faut savoir », 2023. Sur Internet : <https://www.coeuretavc.ca/articles/vapotage-ce-quil-faut-savoir>
51. Cœur + AVC. « Protéger les jeunes de la crise du vapotage ». Sur Internet : <https://www.coeuretavc.ca/-/media/pdf-files/policy-statements/e-cigarette-policy-statement-fr.pdf>
52. Cœur + AVC Canada. « La cigarette électronique au Canada ». Sur Internet : <https://www.coeuretavc.ca/-/media/pdf-files/position-statements/e-cigarettepolicy-statement-fr.pdf?rev=-1>
53. Cœur + AVC. « Une stratégie d'échec au tabac au pays : Éliminer l'usage du tabac commercial ». Sur Internet : <https://www.coeuretavc.ca/-/media/pdf-files/policy-statements/tobacco-policy-statement-fr.pdf>
54. Agence de la santé publique du Canada. « Inégalités relatives au tabagisme au Canada », 2019. Sur Internet : https://www.canada.ca/content/dam/phac-aspc/documents/services/publications/science-research-data/12.Smoking_FR_final.pdf
55. Gouvernement du Canada. « Faits, statistiques et impact : Communautés 2ELGBTQI+ », 2024. Sur Internet : <https://www.canada.ca/fr/femmes-egalite-genres/sois-toi-meme/action-federale-communautes-2elgbtqi/faits-statistiques.html>
56. American Cancer Society: Cancer Action Network. « Big Tobacco Targets People with Limited Incomes », 2023. Sur Internet : <https://www.fightcancer.org/policy-resources/big-tobacco-targets-people-limited-incomes>
57. Action Cancer Ontario. « Un niveau de revenu faible du ménage peut être un obstacle au renoncement au tabac à long terme », 2021. Sur Internet : <https://www.cancercareontario.ca/fr/cancer-facts/un-niveau-de-revenu-faible-du-m%C3%A9nage-peut-%C3%AAtre-un-obstacle-au-renoncement-au-tabac-%C3%A0-long-terme>
58. Sikorski, Claudia, S. Leatherdale et M. Cooke. « Recherche quantitative originale — Consommation de tabac, d'alcool et de cannabis chez les jeunes autochtones qui fréquentent des écoles hors réserve au Canada : résultats transversaux de l'Enquête canadienne sur le tabac, l'alcool et les drogues chez les élèves », 2019. doi : <https://doi.org/10.24095/hpcdp.39.6/7.01>. Sur Internet : <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/rapports-publications/promotion-sante-prevention-maladies-chroniques-canada-recherche-politiques-pratiques/vol-39-no-6-7-2019/consommation-tabac-alcool-cannabis-chez-jeunes-autochtones-ecoles-hors-reserve.html>

59. Canadian Institute for Substance Use Research. « Learn About Tobacco », Here to Help. Sur Internet : <https://www.heretohelp.bc.ca/infosheet/learn-about-tobacco>
60. Tate, Christopher et coll. « Socio-environmental and psychosocial predictors of smoking susceptibility among adolescents with contrasting socio-cultural characteristics: a comparative analysis », BMC Public Health, 21, 2240 (2021). doi : <https://doi.org/10.1186/s12889-021-12351-x>